|  |
| --- |
| FORMULE 74B.1 |
| *Loi sur les tribunaux judiciaires* |
| ONTARIO |
| **COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE** |
| SUCCESSION DE FEU *(nom)*. |

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION DE L’AVOCAT D’UNE REQUÊTE EN VUE D’OBTENIR UN CERTIFICAT DE NOMINATION À TITRE DE FIDUCIAIRE DE LA SUCCESSION

Je soussigné(e), *(nom),* étant avocat(e), membre du Barreau de l’Ontario, certifie ce qui suit :

1. Je suis l’avocat(e) du/de la requérant(e) en vue d’obtenir un certificat de nomination à titre de fiduciaire de la succession susmentionnée.
2. Le présent certificat de signification se rapporte à : *(cochez une case)*

une requête en vue d’obtenir un certificat de nomination à titre de fiduciaire de la succession testamentaire

une requête en vue d’obtenir un certificat de nomination à titre de fiduciaire de la succession testamentaire limité aux biens visés par le testament

une requête en vue d’obtenir un certificat de nomination à titre de fiduciaire de la succession non testamentaire

1. J’ai : *(cochez une case)*

moi-même signifié une copie de la requête présentée sous serment/affirmation solennelle datée du *(insérer la date)*.

fait signifier par *(nom de la personne qui a signifié les documents)* une copie de la requête présentée sous serment/affirmation solennelle datée du *(insérer la date),* et la signification a été effectuée à ma satisfaction.

1. J’ai signifié une copie de la requête présentée sous serment/affirmation solennelle :

à chaque personne qui a droit à une partie de la succession, y compris les sociétés de bienfaisance et les bénéficiaires éventuels;

à l’avocat des enfants pour le compte des bénéficiaires de la succession qui sont âgés de moins de 18 ans et/ou pour le compte des personnes non encore nées et non identifiées pouvant avoir un intérêt dans la succession par *(courriel, la poste, service de messagerie ou signification à personne)* le *(date).* J’ai signifié cette copie de la requête avec une copie du testament ou du codicille, le cas échéant.

aux parents ou tuteurs des personnes âgées de moins de 18 ans qui peuvent avoir un intérêt dans la succession.

à l’avocat de tout adulte qui répond à la définition d’« incapable » telle qu’elle est énoncée à la partie 6 de la formule de requête.

au tuteur et curateur public pour tout adulte qui répond à la définition d’ « incapable mental », dans la mesure où aucun tuteur ou procureur n’est nommé à la partie 6 de la formule de requête par *(courriel, la poste, service de messagerie ou signification à personne)* le *(date).* J’ai signifié cette copie de la requête avec une copie du testament ou du codicille, le cas échéant.

1. La requête susmentionnée a été signifiée à chacune des personnes indiquées ci-dessus par courriel, par la poste, par messager ou en personne, conformément au paragraphe 74.04(7) des *Règles de procédure civile*.
2. *[Si la requête est accompagnée d’un testament]* J’ai signifié, avec chaque copie de la requête signifiée aux personnes désignées au paragraphe 4 :
   1. un extrait de la ou des parties du testament ou du codicille portant sur le legs ou une copie du testament (et des codicilles, s’il en est), dans le cas où la requête a été signifiée à une personne qui a droit seulement à un bien en particulier ou à une somme d’argent établie ou pouvant être établie ou dans le cas où la requête a été signifiée pour le compte d’une telle personne,
   2. une copie du testament (et des codicilles, s’il en est), dans le cas où la requête a été signifiée à un autre bénéficiaire ou concerne un autre bénéficiaire,
   3. une copie du testament (et des codicilles, s’il en est) et une déclaration de la valeur estimative de l’intérêt dans la succession qu’a la personne adulte incapable ou la personne mineure, selon le cas, nommée dans la requête, si cette valeur n’est pas indiquée dans la requête, dans le cas où la requête a été signifiée à l’avocat des enfants ou au tuteur et curateur public.
3. *[Si la requête est accompagnée d’un testament et si la requête n’a pas été signifiée à une ou plusieurs personnes et sociétés de bienfaisance désignées dans le testament]* Les personnes et les sociétés de bienfaisance suivantes nommées explicitement dans le testament n’ont pas le droit de recevoir signification pour les motifs énoncés ci‑dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de la personne ou de la société *(tel qu’il figure dans le testament, s’il en est)* | Motif de la non-signification |
|  |  |
|  |  |

1. *[Si la requête n’a pas été signifiée à une ou plusieurs personnes désignées dans le testament, membres d’une catégorie de bénéficiaires aux termes du testament, ou personnes qui y auraient droit dans le cadre d’une succession non testamentaire sous le régime de la* Loi portant réforme du droit des successions*]* Il se peut que les personnes suivantes aient le droit de recevoir signification mais ne l’aient pas reçue pour les motifs énoncés ci dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de la personne  *(tel qu’il figure dans le testament, s’il en est)* | Motif de la non-signification |
|  |  |
|  |  |

À ma connaissance, sous réserve du paragraphe ci-dessus (si cela s’applique), toutes les personnes qui ont droit à une partie de la succession sont nommées dans la requête.

*(S’il y a plusieurs déposants, joignez une feuille supplémentaire pour chaque affidavit.)*

Je certifie que les renseignements contenus dans le présent certificat de signification sont, à ma connaissance, véridiques.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| Signature de l’avocat(e) | | Date |

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’avocat(e) |  |
| Cabinet de l’avocat(e) |  |
| Avocat(e) de |  |
| No de membre du Barreau |  |
| **Coordonnées :** |  |
| Adresse municipale : |  |
| Ville ou municipalité : |  |
| Province : |  |
| Code postal : |  |
| Pays : |  |
| Adresse de courriel : |  |
| Numéro de téléphone : |  |

RCP‑F 74B.1 (1er janvier 2025)